Académie de POITIERS
Collège Jean De La Fontaine
THENEZAY

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration
Date : 03/10/2024

Année scolaire : **2023-2024**

Numéro de séance : **1**

Date de transmission de la convocation aux membres : **22/09/2023**

1ère convocation (oui/non) : **OU**I

2ème convocation (oui/non) : NON
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **DOSSOU Ilitch**

Secrétaire de séance : **Mme GILLIARD**

Quorum : **13**

Nombre de présents : **16**

Ordre du jour

Ordre du jour :

I- Préambule :

- Acceptation du PV du CA du 04/07/2023

II- Vie pédagogique et éducative :

- Présentation rentrée
- Résultats orientation et DNB
- I M P 2023 – 2024 et autres missions
- PACTE

III- Fonctionnement général:

- Nouveaux contrats AED

IV- Vie budgétaire et financière :

- Délégation de signature

V- Conventions et contrats

- Convention d'animation d'intervention Référente jeunesse (c'est un renouvellement)
- liste conventions et contrats

VI- Questions diverses

°

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 03-10-23

Qualité		Titulaires				Emargement	Suppléants				Emargement
		Nom - Prénom	P [¤]	A [¤]	E [¤]		Nom - Prénom	P [¤]	A (*)	E [¤]	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	DOSSOU Ilitch	X								
	Proviseur adjoint ou principal adjoint										
	Gestionnaire	DAUNAY Céline	X								
	C.P.E.	NAFFRECHOUX Eglantine									
	Directeur adjoint de la SEGPA ou chef de travaux										
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DENOUE Coralie GAILLARD Didier			X						
	Groupement de communes	PINEAU Jean-louis	X								
	Commune siège	CORNUAULT- PARADIS Chantal			X		CHAUVET Annie				
	Commune siège										
PERSONNALITE QUALIFIEE		MALVAUD Daniel	X								

Qualité		Titulaires Nom - Prénom				Emargement	Suppléants Nom - Prénom	P [¤]	A [¤]	E [¤]	Emargement
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	GUICHARD Sarah	X				KOCIUBA Maud				
		DESSONS Alice		X			COUSIN Ludovic				
		RAMBAUD Sylvie	X				PIPEAU Karen				
		JAULT Catherine	X				COURTECUISSE Marie				
		TOURAT Virginie	X				BOURDARIAS Lucas				
		DEVESA Simon			X		HOANG Florence				
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	GAUDRIAULT M-Madeleine	X				MOREAU Lydie				
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	EVRARD Manuella	X				HADDAD Elodie			X	
		BENARD Emelyne			X		GILLIARD Fabienne				
		DIONNET Gwénaëlle	X				SAPIN Philippe				
		MILLERIOUX Betty			X						
		MEHARD Thierry			X						
		NEFZAOUI Faten			X						
	Elèves	JAULIN Zoé	X				GALLARD Paul				
		MEHARD Nolan	X				ANTUNES Adèle				

P : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03/10/2023

Ouverture de séance à 18h

Le quorum étant atteint, M. Dossou, chef d'établissement, ouvre la séance du conseil d'administration.

Mme Gilliard est désignée secrétaire de séance.

1- Préambule

➢ Acceptation du PV du CA du 04/07/2023
Le PV est accepté à l'unanimité. Nolhan (représentant des élèves) demande ce qu'est un PV et monsieur Dossou lui donne l'explication.

2- Vie pédagogique et éducative

➢ Présentation rentrée

- Rentrée faite dans de bonnes conditions.
- Plus aucun professeur ne manquait 2 semaines après la rentrée.
- Le collège compte 169 élèves. *M. Malvaud, maire d'Aubigny, demande si les effectifs sont en hausse, en baisse ou stables : M. Dossou répond que c'est stable voire en baisse par rapport aux autres années.*
- Cette année un demi-poste de CPE (excusée ce soir) a été créé. Ce poste est partagé avec le collège de Ménigoute. La CPE est présente le lundi, mercredi et jeudi à Thénezay mais si besoin il peut y avoir des arrangements. Par exemple, le mardi 3 octobre les 3èmes étaient en sortie, elle a pu permuter sa journée pour pouvoir les accompagner.
- Problème : il n'y a pas d'infirmier dans l'établissement pour le moment. M. Malvaud demande comment ça se passe s'il y a un problème avec un enfant. M. Dossou répond que pour les petits « problèmes » Mme Gaudriault gère et soulage si possible, si c'est plus important les parents sont prévenus et si besoin le Samu peut également être appelé.
  M. *Dossou précise que les PAI (pour les élèves qui ont des problèmes de santé) ont été réalisés par la conseillère technique Mme Sentis qui s'est déplacée directement au collège et qui a assuré le collège de soutien.*
- Problème matériel dans le collège : le matériel informatique de l'administration du collège est un peu « dépassé » pour permettre un fonctionnement optimal. Une demande a été faite auprès du conseil départemental et du rectorat pour changer ce matériel. Une réponse positive a été obtenue récemment. On en saura plus ultérieurement.

➢ Résultats orientation et DNB

- Bons résultats. M. Dossou salue le travail des enseignants.
- Meilleures moyennes (95% de réussite) par rapport au département (91%) ou par rapport à l'académie (90%)
- Même constat pour les mentions.
- Orientation : 50% vont en général ou technologique ; 27% en professionnel ; 20% en cap et 2 recommencent leur année de 3ème pour améliorer leur dossier. Ils semblent très motivés.
- M. Pineau (représentant de la communauté de communes) demande ce que signifie « socle commun » réponse de M. Dossou, Mme Dessons et Mme Tourat : c'est un ensemble de compétences réparties en 5 domaines transversaux.

➢ I M P 2023 – 2024 et autres missions

- 5.25 d'Indemnité pour des Missions Particulières ont été attribuées au collège de Thénezay. Elles ont toutes été réparties sur différents parcours/ projets : parcours santé, citoyenneté, avenir, liaison cycle 3, CVC pour le cycle 4 … Certains domaines n'ont pas été pourvus mais ça pourra évoluer dans l'année. Un professeur est nommé responsable pour chaque mission ou projet (ex projet Erasmus ou E3D..).
  Mme Tourat demande si la chorale fait partie des IMP, réponse de M. Dossou, non à voir plus tard.

➢ PACTE

- Beaucoup de collègues volontaires le principal les remercie et salue leur volontarisme.
- Dans le pacte il y a plusieurs briques définissant des missions (ex. une brique pour le remplacement de courte durée, une autre pour l'innovation pédagogique ou devoirs faits, ...) .
- Beaucoup d'enseignants se sont proposés pour assurer des remplacements courts ce qui permettra de couvrir plusieurs absences même si toutes ne pourront pas l'être. Certains remplacements se feront sur le même enseignement (ex prof de math remplacé par un prof de math) mais d'autres se feront sur d'autres domaines à travailler au collège (ex PIX, éducation aux médias, ..) .
- Le collège bénéficiait de 19 briques, 14 briques ont déjà été prises par des enseignants.
- M. Pineau demande s'il y a un plafonnement des heures : M. Dossou explique qu'un pacte a plusieurs missions (brique). La mission prioritaire est celle pour le remplacement de courte durée, elle implique un engagement de 18 heures pour l'année. Celle pour devoirs faits un engagement pour 24h/an. D'autres missions correspondent à un engagement annuel-forfaitaire avec des objectifs précis.
- M. Malvaud demande si c'est sur la base du bénévolat ou si c'est rémunéré ? M. Dossou répond que chaque mission (exemple les 18h de remplacement de courte durée) est rémunérée 1250€ brut pour une part entière.
- Mme Gaudriault demande s'il y a un vote pour les IMP, M. Dossou répond que ce n'est pas nécessaire car c'est une information donnée au CA.

3- Fonctionnement général

➢ Nouveaux contrats AED

- Sarah a obtenu un contrat à durée indéterminée. Nous n'avons pas besoin de voter pour son renouvellement.
- Le CA doit voter pour le renouvellement des contrats pour cette année scolaire d'Amandine, Maud et Quentin.

➔ **Accepté à l'unanimité**

4- Vie budgétaire et financière

.➢ Délégation de signature

Mme Daunay gestionnaire demande la délégation de signature pour l'année scolaire 2023-2024, afin qu'elle puisse signer certains documents à la place de M. Dossou. (par ex pour des bons de commande sous couvert d'avoir les crédits nécessaires, pour certifier des frais de déplacement, pour autoriser des absences et pour rattraper les heures pour les agents territoriaux : voir acte).

➔ **Accepté à l'unanimité**

- Mme Tourat fait remarquer qu'il y a une faille puisque entre le 1er septembre et le jour du vote, Mme Daunay n'a pas délégation et cela engage notamment les responsabilités du chef d'établissement.

➢ Acte sur les libéralités

Demande de vote pour accepter dans le cas d'action pédagogique pour pouvoir récompenser les élèves à hauteur de 10€ maximum par élève, ou pour une carte ou des fleurs pour un événement particulier au sein de l'établissement à hauteur de 40€.

Mme Tourat demande si c'est par élève : réponse oui. Mme Tourat rappelle que le foyer peut également participer.

➔ **Accepté à l'unanimité**

➢ Convention d'animation d'intervention Référente jeunesse (c'est un renouvellement)

➔ **Accepté à l'unanimité**

5- Conventions et contrats

➢ Liste conventions et contrats

- Reconduction des contrats qui sont utiles au bon fonctionnement du collège. Ça permet de ne pas faire revoter le CA pour certains contrats qui sont indispensables (comme pour les photocopies).
- M. Malvaud précise que c'est un peu gênant de signer des reconductions sur des contrats qui peuvent changer. Mme Daunay insiste sur le fait que la plupart des contrats sont revotés s'il y a des changements ou un choix.

➔ **Accepté à l'unanimité**

6-Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Fin du CA à 18h51.

Le président de séance,

I.DOSSOU

COLLEGE JEAN DE LA FONTAINE
Le Principal
THENEZAY

La secrétaire de séance,

F.GILLIARD